

L'Écho du Patrimoine n° 7.



Mot d'introduction

En matière d'archéologie, l'hiver fait rentrer au gîte les archéologues. Ceux-ci en profitent alors pour étudier le mobilier mis au jour et préparer les rapports et les notices qu'ils doivent obligatoirement rédiger. De ce fait, le numéro 7 de « l'Echo du Patrimoine » regroupe-t-il plusieurs notices concernant les fouilles archéologiques ayant eu lieu en 1991. Il ouvre aussi ses pages aux « Amis de la Médiathèque » qui oeuvrent à sauvegarder un autre patrimoine.

Afin de mieux connaître les desiderata des lecteurs, il vous sera proposé dans un prochain numéro, de remplir un questionnaire qui nous permettrait alors d'adapter « l'Echo du Patrimoine » à votre attente. C'est ainsi que certaines rubriques pourraient disparaître, d'autres se créer et le tout devenir plus régulier.

En information générale, mentionnons le début des travaux de restauration des vestiges de la tour Est de la porte d'entrée principale du château, qui aujourd'hui est totalement intégrée à ce que l'on dénomme « Bastille de Richemont ». Notons également la réouverture d'une poterne près de la Tour d'Harcourt, passage probablement en étroite liaison avec la Tour Nord qui a été découverte à l'automne et qu'aucun texte connu n'avait à ce jour mentionné.

Pour la troisième année consécutive, des classes d'archéologie sont encadrées par des membres de notre association (voir nos numéros 1 et 3). Après une première approche théorique, les enfants passent à la pratique, soit dans la « crypte » st Jean, soit dans le fossé Sud. Dans ce dernier cas, il s'agit de profiter de la reprise des recherches archéologiques. Ces dernières, organisées par notre association sont dès à présent commencées et se prolongeront jusqu'en novembre prochain, tout les week-end (le samedi ou le dimanche) et durant un stage de 3 semaines du 8 au 31 août. Toutes les personnes intéressées peuvent bien sûr y prendre part.

Pour terminer, mentionnons qu'un concours organisé par l'O. T. S. I. a permis le recrutement de 6 guides vacataires qui suivront avant l'été des stages de formation et diffuseront aux touristes un savoir historique très actualisé.

Albéric VERDON

Les amis de la Médiathèque

On peut entrer dans une bibliothèque comme on entre dans une église : on peut n'y voir qu'une architecture ou bien en ressortir sans être indemne d'une telle visite. Si l'adolescent ou l'adulte n'a pas découvert le plaisir de lire, c'est que, le plus souvent, il n'a pas eu l'occasion de cette découverte dans son éducation et que, parfois même, il se croit rejeté par cette perte de chance. On entre dans cette découverte du plaisir de lire un peu comme en religion : le pas franchi est définitif.

Mais pourquoi donc une bibliothèque n'aurait-elle pas ce rôle de la découverte? Contrairement au gros volume rébarbatif qu'il va falloir résumer à l'école ou aux explications de texte qui n'expliquent rien du tout, les étagères pleines de livres multicolores et multiformes qui fleurent bon à la fois un mélange de parfum de pâte à papier, de la substance des encres, de la poussière de l'étiollement, vont réveiller son enthousiasme. Il faut les voir, les sentir, les palper, les feuilleter: c'est le monde qui s'ouvre, celui du temps et de l'espace, celui de l'art et de la pensée, celui du roman et de la science. Mais le verbe lire ne supporte pas l'impératif. Il ne peut néanmoins se passer de certains droits : celui de ne pas lire si l'on n'a pas envie, celui de lire n'importe quoi, n'importe où et n'importe quand, celui de lire dans le désordre ou de relire, celui de lire tout haut, enfin celui de laisser libre cours à ses propres sensations.

« Car lire, paradoxalement, nous abstrait du monde pour lui trouver un sens et bien lire sauve de tout, y compris de soi-même. »

Daniel PENNAC, « Comme un roman »

Et puis, ne laissons pas à la lecture le privilège de la Communication, mais bien

plutôt du partage, réfléchi, pondéré, sélectif...

Alors entrons dans une bibliothèque. Oui ! Mais n'en sortons pas indemnes débouchons le flacon et enivrons-nous. Cette fois là ne souffrira pas d'une telle ivresse !

Entrons donc au rez-de-chaussée de la médiathèque, Place Georges-Picard ; la bibliothèque adultes vous accueille dans ses locaux.

Menu au choix :

- Sélection d'ouvrages : littérature de loisirs (romans, policiers, science fiction, bandes dessinées)

- Assortiment de revues (hebdomadaires d'actualité, magazines -littéraires ou pas-, revues régionales...)

- Nouvelles fraîches à travers les quotidiens (Le Monde, Libération, Le Courrier de l'Ouest, La Nouvelle République)

- Documentaires variés pour satisfaire les appétits divers (philosophie, religion, sciences sociales, langues, arts, sciences, littérature, géographie, histoire)

- Salle d'usuels : fond local, dictionnaires, encyclopédies, atlas, livres d'art...

Pour consulter ce menu, un minitel est à votre disposition. La conservation de vos souvenirs de lecture est assurée par une photocopieuse. Pour les conseils et informations, n'hésitez pas à vous adresser à Marie-Claire, la bibliothécaire.

Merci de votre attention et à bientôt.

FLEURY

LE MONUMENT DU TRIMESTRE : La croix de Pompaire

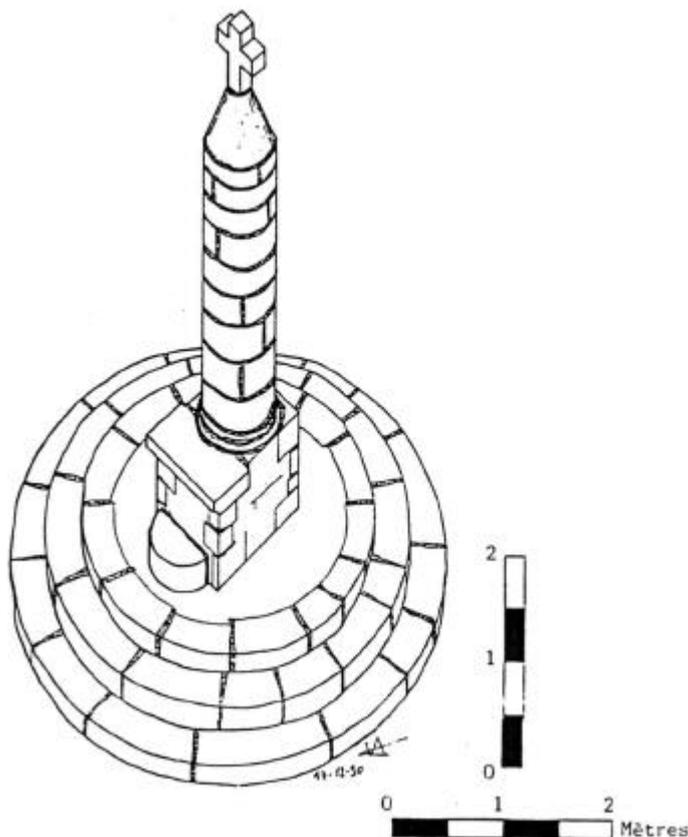
Isolée, face à une église très restaurée, la croix hosannière de Pompaire rappelle l'existence du vieux cimetière déplacé comme tant d'autres à l'extérieur des villes et des villages. Son aspect monumental est très marqué par un important piedestal circulaire où prend naissance un massif rectangulaire surmonté de la table d'autel et du fût cylindrique soutenant la croix.

L'autel permettait le jour des rameaux de célébrer une messe où les fidèles entonnaient le « Hosanna » qui signifie « Sauvez-nous de grâce je vous prie. »

Près de la porte de l'église, se trouve un pied de croix du XII^e siècle. La croix en pierre qu'il soutenait à l'origine fut par la suite remplacée par une croix en bois ou métallique, aujourd'hui disparue.

Parmi les sculptures qui ornent ce pied de croix, se remarquent un calice, un livre ouvert, deux têtes dont une bicéphale, une croix pattée et un grill ?

Albéric VERDON



Notices archéologiques

Les deux textes qui suivent se rapportent l'un au fossé sud du château, l'autre à la Bastille de Richemont et correspondent à des résumés de fouilles archéologiques pratiquées en 1991 et organisées par l'association. Ces notices sont expédiées chaque année au Centre de Recherche d'Archéologie Médiévale à Caen, qui édite vers le mois de juin de l'année suivante la revue « Archéologie Médiévale » dont « la chronique des fouilles » regroupe tous les résumés des fouilles archéologiques médiévales de France. C'est ainsi que depuis le numéro XVII de 1987, mesdames Fourteau, Cavallès et monsieur Verdon y firent paraître les résumés de leurs fouilles respectives. Pour 1991

(parution en 92) devrait également apparaître un résumé rédigé par les vacataires qui effectuèrent des fouilles archéologiques dans l'église de la Maison-Dieu (commune de Châtillon sur Thouet), un résumé des fouilles réalisées par Mme Cavaillès et Mr Fleuret, ainsi que la notice de Mr Clairand qui dirigea des fouilles à la Commanderie de St-Marc-la-Lande.

Certaines de ces notices sont également publiées dans ce septième numéro de l'Echo du Patrimoine.

Albéric VERDON

Le Fossé Sud du château de Parthenay

Dans la perspective d'une restauration des piles du pont d'entrée du château de Parthenay, il fut procédé en 1991 à la reprise des dégagements des bases en place. La fouille n'étant pas achevée, il est encore hasardeux d'en effectuer la synthèse. Toutefois, la fouille de cette année apporte de nouvelles données notamment en modifiant quelque peu les datations proposées à ce jour, ainsi que la chronologie et l'articulation des défenses de la porte d'entrée principale du château.



Il apparaît ainsi qu'aucuns des vestiges maçonnés découverts à ce jour ne se rapportent au XIII^e siècle (construction du château) et que les piles du pont, sous leur aspect actuel, ne datent que du XVII^e siècle. Dès sa construction (XV^e), le pont s'articulait en un pont dormant maçonné et de deux piles, le tout relié par une structure en bois. La découverte cette année d'un trou de poteau taillé dans le rocher pourrait laisser supposer l'existence d'un état antérieur. Mais cette structure négative pourrait très bien être en liaison avec la construction, ou appartenir au système de soutien du pont de bois.

Au XVI^e siècle fut construite, entre deux piles, une caponnière (*) dotée d'une canonnière en X et d'une porte. Au XVII^e siècle, une partie de cet ouvrage fut recouverte par la maçonnerie ajoutée lors de l'élargissement de la première pile, côté escarpe. La fouille du dépotoir qui entoure les vestiges mis au jour a permis la découverte de niveaux datant pour la plupart du XVI^e siècle.

(*) Caponnière : petit ouvrage maçonné conçu pour la défense des parties basses des fortifications, par l'utilisation de canons.

Albéric VERDON'

Bastille de Richemont

La restauration de la tour Est de la porte d'entrée principale du château (seul vestige de ce monument dénommé « donjon de la porte d'entrée » en 1694) nécessita une intervention archéologique qui eut pour objet le décapage du sommet des ruines et la mise au jour des bases sur les côtés Est et Sud. Ces mêmes côtés font partie d'une petite enceinte qui flanquait l'Est de l'entrée du château et qui est dénommée « Bastille de Richemont ». Cette dernière date dans sa plus grande partie du XV^e siècle, tout en reposant par endroits sur des structures du XIII^e.

La fouille a permis de mettre au jour la roche naturelle (granit) sur les côtés Est et Sud-Est, telle qu'elle avait été façonnée lors des travaux du XV^e siècle. Des niveaux composés essentiellement de remblais datables des XV^e-XVI^e et surtout XVI^e siècles l'avaient recouverte.

La tour du côté Est conserve les vestiges de plusieurs phases de travaux. Il semblerait qu'au XIII^e siècle, une courtine assez épaisse la rattachait à la tour Est de la bastille (dans sa version XIII^e), et qu'au XV^e l'ensemble fut rasé et articulé sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. La fouille a en effet permis la mise au jour de traces de mortier aux endroits où les travaux du XV^e siècle n'ont pas touché à la roche mère.

Le secteur Sud des bases de la tour révéla quant à lui une occupation plus importante où se retrouvent les périodes correspondant aux travaux cités précédemment, notamment ceux relatifs à la construction de la bastille de Riche mont

et ceux de la tour d'artillerie (XVI^e). Ce secteur fut couvert (en liaison avec la tour d'artillerie) et occupé assez souvent aux XVe-XVI^e et surtout XVI^e siècles.

Des niveaux antérieurs au XVe siècle ont été repérés mais non fouillés. La tour, pleine au rez-de-chaussée et qui possède les vestiges de deux trous pour les barres de fermeture de la porte du château, comporte trois maçonneries différentes

Elle fut en effet édifée sur un mur plus ancien dont on ne connaît pas l'usage. Autre anomalie, le mortier utilisé lors de la construction de la tour n'est pas le même au Nord qu'au Sud du mur primitif. Pourtant la tour semble avoir été édifée en une seule fois.

Le décapage du sol du premier étage a permis la mise au jour de quelques fragments du dallage primitif, récupéré et remplacé par de mauvaises pierres. Le tout fut recouvert d'un léger sol d'occupation du XVIII^e siècle puis de remblais du XIX^e. Les vestiges d'une archère se rapprochant de celle rencontrée dans une des tours du château ont été également mis au jour, ainsi qu'un couloir partant vers l'Est et probablement en liaison avec la courtine Est.

Albéric VERDON

Les fouilles de la tour d'Harcourt et de la tour Nord du château

En 1990 et 1991, des travaux de restauration dans la partie Nord du château de Parthenay ont nécessité la réalisation de fouilles archéologiques, qui ont permis de mettre au jour des structures insoupçonnées. En effet, au pied de la tour dite d'Harcourt, a été découverte une nouvelle construction : la tour Nord.

La tour d'Harcourt ne conserve que deux de ses trois niveaux originels (rez-de-chaussée et 1^{er} étage en liaison avec les courtines). Cet édifice, défendant l'angle Nord-Ouest du château a été doublé dans le courant du XIII^e siècle : aussi nous pouvons distinguer une première étape de construction comportant une salle quadrangulaire munie à l'origine de trois niches d'archères ; cet ensemble a été repris dans une maçonnerie plus importante. Les traces de cette première tour ne sont plus visibles à partir du premier étage. Ce modèle de construction est d'ailleurs à mettre en parallèle avec la tour de la Poudrière, déjà restaurée en 1989.



Devant la tour et adossés au parement intérieur de l'enceinte ont été mis au jour des restes de bâtiments. Le site semble avoir été « nettoyé » de ses niveaux du XVe siècle. Les résultats des fouilles nous révèlent une organisation de l'espace en mouvement et liée avec l'accès à la tour Nord.

Le mobilier archéologique est très fragmenté. Un deuxième bâtiment fut construit devant la porte de la tour d'Harcourt dans le courant du XVI^e siècle. Par la suite, l'ensemble de ces ouvrages va connaître une démolition au XVIII^e. Les contextes archéologiques ont de plus livré quelques carreaux médiévaux décorés. La tour sera occupée une ultime fois dans le courant du XIX^e (d'où également son nom de « tour Jarry »).

Lors des travaux d'aménagement d'un sentier piétonnier autour de la tour d'Harcourt, les vestiges d'une autre tour ont été mis au jour à l'extérieur de l'enceinte. La construction de cette structure fortifiée, assise sur le rocher, correspond vraisemblablement à la nécessité de créer un accès Nord au château grâce à une

poterne. De nettes traces de reprises de la courtine nous conduis à envisager une datation proche du XI^e siècle.

Le percement d'un couloir pratiqué dans cette construction permettait de donner accès à un réduit à partir duquel il était nécessaire de se munir d'une corde ou d'une échelle pour gravir environ 4 mètres afin d'arriver à une seconde poterne (percée celle-ci dans le courtine Nord). Nous avons trouvé les traces d'un système d'écoulement (caniveaux?) aujourd'hui anéanti.

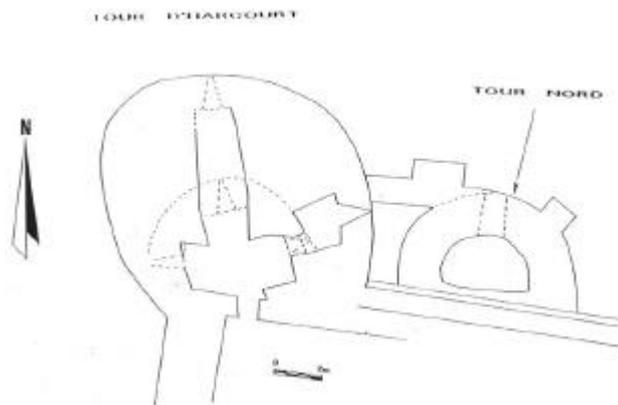
Les résultats de l'étude du mobilier archéologique révèlent un comblement très rapide de l'accès (fin XI^e, début XV^e). Cet ensemble perd ainsi sa fonction première au profit d'un utilisation comme dépotoir jusqu'aux XVI-XVII^e.

Le mobilier mis au jour présente une grande richesse et une grande diversité : coquemars, gourdes, tasses polylobées, pichets, bassins, jattes, lèche-frites, poissonnière, pour ce qui est du matériel céramique, mais aussi une importante quantité de carreaux médiévaux décorés (motifs de dragons, aigles, fleurs de lys, châteaux...). Cet ensemble se complète aussi par des fragments de statuettes en terre cuite, symbolisant des oiseaux avec des traces de peinture (rouge et jaune).

La tour fut rasée au début du XVIII^e siècle : cet état de fait confirme son absence sur le plan de 1750 réalisé par Trudaire.

La tour d'Harcourt a pu, depuis ces trouvailles, être consolidée et la découverte de la tour Nord vient compléter ainsi un ensemble défensif déjà très bien conçu. Gageons que nous ne sommes pas au bout de nos découvertes !

Maria CAVAILLES
Laurent FLEURET

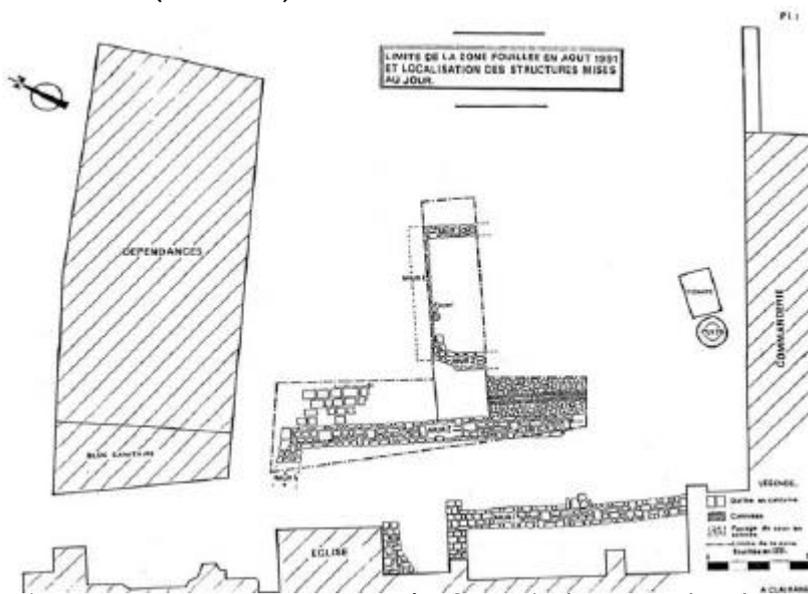


Bilan des fouilles de St-Marc-la-Lande

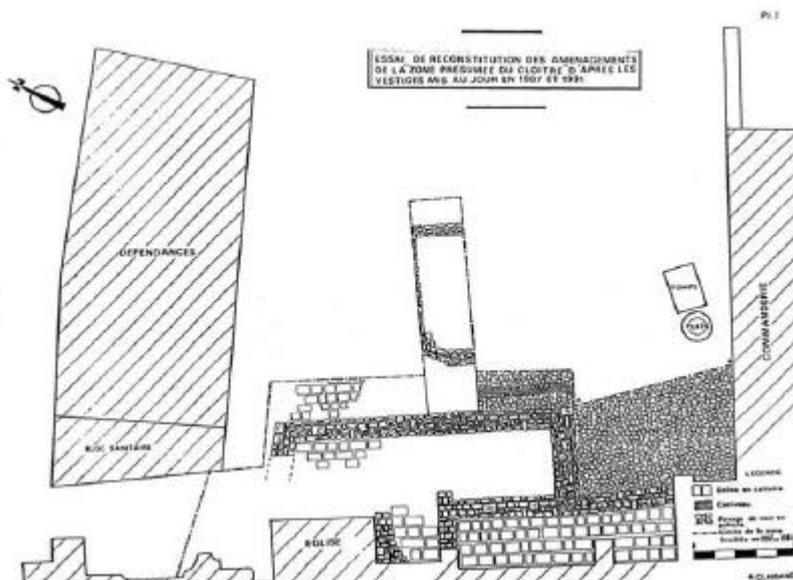
(été 1991).

Les antonins qui avaient soi-disant le pouvoir de guérir le « mal des ardents » (ergotisme), étaient largement implantés en Europe. Leurs fondations furent nombreuses en France, et la chapelle ainsi que la commanderie de Saint-Marc-la-Lande en sont une bonne illustration pour le département des Deux-Sèvres.

Cet édifice élevé par l'ordre de Saint-Antoine à l'extrême fin du XV^e siècle, fut administré par ce dernier jusqu'en 1777, année de l'achat de l'ensemble par l'ordre de Malte (voir les vitraux à la croix de Malte qui y sont encore conservés). Ce qui demeure le plus remarquable, c'est la façade de l'actuelle église, véritable ciselure et chef d'œuvre du gothique flamboyant, qui n'a pas d'égal en Deux-Sèvres. Sous l'impulsion de Madame Allain-Launay, qui a su avec force et diplomatie sensibiliser la commune de Saint-Marc-la-Lande à son important patrimoine, des restaurations sont entreprises depuis 1985. Dans le cadre de l'aménagement des abords immédiats de l'église, un projet d'implantation de jardin sur l'emplacement présumé du cloître fut élaboré. La mise en application de ce dernier nécessitait la construction d'un bassin, ainsi que celle de divers



murets susceptibles de bouleverser divers contextes archéologiques. Il fut alors ouvert plusieurs sondages afin de déterminer la nature et la profondeur d'éventuels vestiges laissés par l'ordre de Saint- Antoine. Ils se sont révélés fructueux, puisque diverses salles dont les murs étaient arasés, et au sol constitué de dalles de calcaire, ont été découvertes. Elles côtoyaient un pavage de cour en schiste dans lequel quelques rigoles en liaison étroite avec un puits avaient été aménagées. Ces structures se rattachent à celles qui ont été dégagées en 1987, et que l'on considérait comme les vestiges d'un cloître datant du début du XVI^{ème} siècle. Il apparaît aujourd'hui clairement après un examen attentif de stratigraphie, ainsi que de l'agencement de structures, que cet ensemble loin d'être un cloître doit dater des environs de la première moitié du XVIII^{ème} siècle. On est alors en droit de se poser la question de savoir si cette zone était vierge ou non. L'ouverture d'une tranchée au centre de la cour, où était prévu l'emplacement d'un bassin, a pu nous apporter une réponse en nous livrant les murs d'une salle en grande partie arasés. Sa fonction ne pu être déterminée, mais il semble probable qu'elle fut d'usage domestique, comme semble nous le prouver la présence d'un foyer aménagé et collé le long d'un mur.



En dépit de la durée relativement courte des investigations, nous avons pu remettre en cause l'existence d'un cloître, ainsi que l'ancienneté des structures découvertes en 1987. Les structures mises au jour furent abondantes, ainsi nous pouvons vous donner aujourd'hui un plan de situation des structures mises au jour, ainsi qu'un plan de reconstitution des bâtiments qui devaient juxtaposer l'église au tout début du XVIII^{ème} siècle.

Le responsable du sauvetage, A. CLAIRAND.

Numismatique

Essai de classement typologique chronologique des liards à l'H de Navarre au nom d'HENRI 1er D'ALBRET (1515-1556) (1).

En 1987 un particulier mis au jour sur la commune de La Peyratte un trésor composé d'environ 600 monnaies. Le Musée de Parthenay, a pu se rendre acquéreur de 404 exemplaires dont l'identification vient juste d'être achevée.

L'ensemble était composé d'un grand nombre de monnaies italiennes, royales et féodales françaises. Parmi ces dernières nous avons pu noter la présence de 30 liards de Navarre au nom d'Henri 1er d'Albret (1516-1555). Ce nombre fut jugé suffisamment conséquent, pour que l'on puisse en dresser un classement typologique et chronologique.

Ces liards sont dits à l'H en raison du motif central qu'ils portent dans le champ (2) au droit (3), cette lettre fut choisie parce qu'elle est l'initiale d'Henri 1er d'Albret. Autour de cette dernière on trouve la légende (4) abrégée suivante :

+HENRI .DEI .G.REX.NAVAR.D.B soit
 +HENRI cvs.Dei.Gracia.REX.NAVAR.
 Dominus.Bearnie
 (Henri par la grâce de Dieu Roi de Navarre
 et seigneur du Béarn)

Au revers on rencontre une croix, au sujet de laquelle nous reviendrons plus loin, et qui se



trouve entourée par une devise également abrégée

+GRA.DEI .SVM.I D.QVOD.SVM soit +GRACIA.DEI .SVM.I D.QVOD.SVM
(par la grâce de Dieu je suis ce que je suis)

Ces monnaies produites sur une période de 39 ans (de 1515 à 1556) ne portent malheureusement pas de millésime. On recense pourtant deux variantes dans la plupart des ouvrages de numismatique féodale française (5). Leurs auteurs ne jugent apparemment pas utile de dire si tel type est antérieur ou postérieur (voir contemporain) à l'autre.

On peut en effet observer au revers 2 types de croix, l'une aux extrémités très larges qui est dite pattée (voir dessin ci dessous pour les types 1a et 2b), l'autre très carrée et géométrique, est dite croix plaine et alésée (voir type 3a).

Si l'on se réfère aux exemplaires royaux on constate que cette dernière croix fut employée pour la première fois en 1540. La plupart du temps les féodaux cherchèrent à imiter les monnaies du Roi, Henri 1er est de ceux-ci puisque sur ses liards, la croix pattée disparaît au profit de la croix plaine et alésée. Nous avons tout lieu de penser que le changement du type de croix se produisit en 1540, ou peu de temps après, malheureusement aucun texte ne le mentionne.

L'étude des 30 liards à l'H du trésor de La Peyratte a permis de discerner trois grands types. Les deux premiers sont des liards portant une croix pattée au revers et donc produits jusque vers l'année 1540, le troisième et dernier type est à la croix plaine et alésée, donc postérieur aux deux types précédents. Tous présentent une variante où l'on trouve un N renversé.

Type 1a : la croisette initiale, est aussi bien au droit qu'au revers pattée et cantonnée d'un point par canton. On doit noter la présence de deux points superposés séparatifs entre les mots de la légende du droit et du revers, ainsi que l'absence d'annelet sous la 4ème lettre du droit.

Type 1b : idem mais avec des N renversés.

Type 2a : on note l'apparition d'un anneau sous le R de HENRI au droit (4ème lettre), et désormais la présence de simples points séparatifs entre les mots de la légende du droit et du revers. Les croisettes initiales sont les mêmes que pour les types 1a et 1b.

Type 2b : idem mais avec des N renversés.

Type 3a: la croisette initiale n'est plus pattée et n'est plus cantonnée que d'un point au 2ème et 4ème canton; le reste de la légende est similaire au type 2a.

Type 3b : idem mais avec des N renversés.

Arnaud CLAIRAND.

Notes

(1) Cet article sera présenté sous une forme plus développée aux membres de la Société Française de Numismatique, lors de l'assemblée générale du 4 mars 1992. Il donnera lieu à une publication dans le bulletin du mois de Mars de cette société.

(2) Champ : surface de la monnaie qui est vierge de toute gravure. On dit pour ces liards que le H est inscrit dans le champ qui est la partie centrale de la monnaie dénuée de gravure.

(3) Droit : côté de la pièce où se trouve l'effigie ou la titulature de l'émetteur. Ce côté encore appelé avers correspond au côté « face » de nos pièces.

(4) Légende texte entourant le plus souvent le motif central, ici le H au droit, et au revers la croix.

(5) Poey d'Avant F. : Monnaies féodales de France, vol. II, p. 187. Paris 1860.

La page d'histoire

Le deuxième auteur que je vous propose de découvrir dans cette nouvelle page d'histoire fut le premier préfet des Deux-Sèvres : DUPIN. Il s'intéresse beaucoup au département qu'il devait administrer et publia deux statistiques du département des Deux-Sèvres, sources importantes pour la connaissance de notre département lors de sa création. En 1821, il publia dans les Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France, une notice sur Parthenay et la Gâtine du Poitou. C'est ce texte, aujourd'hui difficilement consultable que nous nous proposons de vous présenter, en l'annotant

largement. Toute la deuxième partie qui concerne la Gâtine sera portée à votre connaissance dans un numéro ultérieur.

Cet écrit du préfet DUPIN montre qu'il s'était particulièrement bien renseigné et qu'il sut chercher, recevoir et analyser la tradition orale encore vivace à cette époque.

L'auteur utilise systématiquement les nouvelles mesures créées durant la période révolutionnaire, notamment le myriamètre (l'équivalent de 10 km) unité qui n'est qu'exceptionnellement usitée de nos jours.

« Parthenay est situé par les 17 16' de longitude et 46 70' de latitude, à 36 myriamètres Sud-Ouest de Paris, 5 myriamètres Ouest de Poitiers, 4 myriamètres Nord-Est de Niort. C'est le chef lieu du second arrondissement communal du département des Deux-Sèvres.



Cette ville est bâtie sur un coteau escarpé, faisant face au Nord et qui la divise en haute et basse. Une petite rivière, appelée le Thoue, coule au pied de ses murailles.

On ne connaît point l'origine de Parthenay. Les habitants veulent remonter à Jules César; mais cette prétention d'une vanité patriotique se trouve dans l'histoire aucun fondement (1). On sait seulement que ce fut autrefois une ville forte, qu'elle était ceinte d'un double fossé et d'un triple mur, et protégée par une citadelle (2). Elle soutint plusieurs sièges. En 1206, Philippe II la reprit sur les anglais. En 1487, Dunois tenait Parthenay pour le Duc d'Orléans (3); ne recevant point de secours et voyant approcher l'armée royale, il se retira, et confia la place à JOYEUSE. Celui-ci ne voulut pas défendre un poste où Dunois ne s'était pas cru en sûreté. Content de stipuler, pour la garnison, des conditions honorables, JOYEUSE rendit Parthenay au roi Charles VIII, et les fortifications de la ville furent démolies. On n'en conserva qu'une simple chemise qui subsiste, et qui, malgré ses dégradations, fait encore de Parthenay une ville murée (4). En 1568, durant les

guerres de religion, elle fut attaquée par Dandelot. La ville n'était plus tenable, Malo qui y commandait les catholiques, se réfugia dans la citadelle. Il y fut forcé, et on le pendit pour avoir eu la témérité de se défendre contre une armée. Un coteau, où Dandelot avait placé son artillerie, porte encore le nom de champ de la batterie. L'année suivante, les protestants cherchèrent un asile à Parthenay après la bataille de Moncontour. La ville refusait ses portes; Coligny se les fit ouvrir à coups de canon, et y entra avec le jeune roi de Navarre. En 1621, Louis XIII passa en Poitou pour s'assurer de cette province; il s'arrêta quelques jours à Parthenay, d'où il se rendit à Niort par Champdenier, chemin affreux qui prouve que le roi ne voyageait point en carrosse.

La citadelle ou château était construite sur une éminence, au-dessus de la ville, du côté Nord-Ouest. Le Thoue l'environne de trois parts. Ses ruines peuvent encore donner une idée de son ancien état. Le plateau sur lequel cette forteresse fut assise est un carré de cent dix à cent vingt mètres. Elles étaient flanquées de 9 tours rondes dont l'une montre encore 48 mètres de circonférence, et deux autres 36 mètres. Leurs murs ont quatre mètres d'épaisseur du côté de la campagne et trois dans les parties intérieures. Deux autres tours n'ont que 24 mètres de circonférence, et les quatre dernières quinze mètres seulement. On croit que leur élévation était d'environ vingt mètres. Le château était en outre fortifié par un bastion apposé aux coteaux voisins qui le dominant; et ce bastion avait deux tours de quinze mètres de circonférence (6). Tout le contour du plateau était revêtu d'une muraille de quatre mètres d'épaisseur, élevée de



6 à 8 mètres au dessus du sol Les pierres de ces constructions, quoique très durs, périssent plutôt que le ciment qui les a liées (7). On arrivait au château par un pont levé jeté sur un fossé profond de huit mètres et large de trente. Il existait sous cette forteresse un chemin couvert, conduisant dans l'intérieur de la ville à la porte de l'horloge, et se prolongeait de l'autre côté de la rivière. On ne sait précisément où il aboutissait. On a essayé de le suivre dans toute sa longueur, mais on a trouvé le passage obstrué par des décombres (8).

Les seigneurs de Parthenay étaient puissants dès le XI^e siècle. Ils furent souvent en guerre avec les comtes du Poitou qui néanmoins les considéraient comme parents...

..Aux entrées des évêques de Poitiers, les seigneurs de Parthenay avaient la coupe, la nappe et les serviettes qui avaient servi au festin, et ils prenaient le titre de chanoine de St Martin de Tours (9).

Leurs sépultures étaient dans l'église de St Pierre, construite entre la ville et le château (10). Cette église est ruinée, cependant le portail est encore chargé de débris de figures gothiques fort bizarres (11). On y distingue aussi les restes d'une statue équestre où le vulgaire voit l'empereur Constantin, mais qui probablement représentait le seigneur châtelain fondateur de cette église (12).

D'autres églises fort anciennes ont été démolies depuis trente ans ; telle que St Jean qui dit-on, remontait au I^{er} Xe siècle (13) ; St Paul qui avait appartenu aux

templiers (14) ; Notre-Dame de la Coudre à laquelle se rattacheraient des souvenirs historiques. On montrait, devant l'entrée principale, la place où le comte du Poitou, Guillaume X (15) avait été terrassé par l'adroite éloquence de St Bernard. Ces deux personnages s'étaient réunis à Parthenay avec l'évêque de Chartres, à l'occasion du schisme d'Anaclet qui troublait l'Eglise d'Aquitaine. « Je vous ai supplié, dit au comte l'abbé de Clairvaux, et vous avez méprisé mes prières ; mais maintenant (ajoutait-il en découvrant une hostie qu'il tenait dans ses mains) voici votre juge et votre maître ; tombez à ses pieds et soumettez-vous » (16).

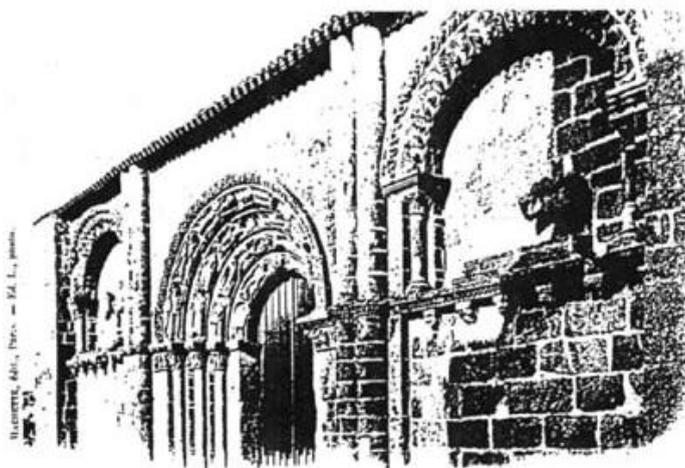
La ville de Parthenay, pour la partie enceinte de murailles a 1600 mètres de long sur 400 mètres de large. Elle est fort mal bâtie ; les rues extrêmement étroites, les maisons faisant saillie à chaque étage, les toits avançant encore d'un mètre et plus, laissent à peine aux passants une fente pour apercevoir le ciel (17). On conçoit en les voyant, ce que les mémoires du XVI^e siècle rapportent du maréchal de Tavannes... Ils avaient imaginé, dit Brantôme, une nouvelle manière de se promener dans une ville; c'était de courir de toit en toit, et de sauter d'un côté de la rue à l'autre.

Les maisons urbaines sont au nombre de 733, en comptant les faubourgs occupés par des aubergistes, charrons, maréchaux et autres artisans. Les principaux de ces faubourgs sont le marchioux au Sud, Parthenay-le-Vieux à l'Ouest, dont Rabelais a célébré les foires, et St Jacques au Nord. La porte St Jacques est construite en ogive, avec créneaux, flanquée de deux tours elliptiques de 20 mètres d'élévation. Elle est bâtie sur pilotis quoique le rocher soit apparent de 60 à 80 mètres aux abords. Devant cette porte est un pont sur le Thoue (18). »

L'auteur mentionne ensuite plusieurs personnages illustres et décrit la Gâtine. Il indique également « qu'on ne trouve rien avant la Maison de Lusignan qui possédait le pays de Gâtine et qui donne Parthenay à l'une de ses filles. La qualité de la terre de Parthenay ne lui assignait que le dernier rang en féodalité digne ; ce n'était qu'une simple châtelainie. Des chartes des XI^e, XII^e et XIII^e attestent que la Gâtine, domaine de la maison de Lusignan, s'étendait fort loin dans la partie orientale du Poitou » (19).

Albéric VERDON

Notes



(1) De nombreux auteurs et de nombreux parthenaisiens pensent que notre ville vit le jour durant la période gallo-romaine. Aucun vestige attribuable à cette période n'a été à ce jour découvert sur le district de Parthenay. Certes, des monnaies de cette époque ainsi que des fragments de tegula (la tuile romaine plate à rebord) ont été mis au jour lors de fouilles archéologiques. Mais ces découvertes ont toujours été faites dans des niveaux attribués au moyen-âge ou à époque moderne. On sait d'autre part que la tegula fut fabriquée bien après l'effondrement de l'empire romain et que les objets et monnaies firent comme de notre temps, l'objet de collection et de troc. Il est par contre intéressant de mentionner la découverte de silex taillés du néolithique près du Thouet à Parthenay-le-Vieux et la mise au jour de haches polies et de haches en bronze. Pour qu'il soit possible de faire remonter l'origine de Parthenay à l'époque gallo-romaine, il faudrait découvrir dans notre sous-sol des niveaux d'occupation datant de ce temps. A ce jour, les plus anciennes traces d'occupation remonteraient aux I Xe siècle (?) (secteur de St Laurent) (A. M. FOURTEAU dans « chronique des fouilles médiévales », Archéologie Médiévale, n°XX, 1990, p.363).

(2) Ce terme de citadelle n'apparaît qu'à la fin du XVe siècle. Il semble que dans le cas de Parthenay, il s'agisse d'une appellation ne remontant qu'à la période révolutionnaire.

(3) C'est en 1207 que Philippe Auguste pris Parthenay. En 1487, la ville fut effectivement prise et ses fortifications neutralisées. Dunois ne tenait pas Parthenay pour le Duc d'Orléans. Il était alors propriétaire de la baronnie de Parthenay, héritage de son père, le fameux compagnon de Jeanne d'Arc, et faisait partie des mécontents à la tête desquels s'était placé le Duc d'Orléans.

(4) En 1487, toutes les fortifications de la ville ne furent pas détruites. Compte tenu des énormes moyens financiers qu'aurait nécessité le démantèlement de fortifications ayant l'ampleur de celle de Parthenay, on se contentait alors de découronner les tours, d'araser les sommet des courtines et de neutraliser les portes fortifiées (destruction de la herse et du pont levis, arasement du sommet...). Il restait toujours l'enceinte et les huisseries des portes, ceci afin de pouvoir toujours se défendre des brigandages et surtout d'empêcher les fraudes. C'est en effet aux portes des cités que l'on payait les taxes sur les marchandises.

(5) Il ne semble pas que lors de l'affaire de Moncontour, Coligny ait eu à faire ouvrir les portes de Parthenay à coupes de canon. Il semblerait donc qu'il y a ici confusion avec d'autres faits liés aux guerres de religion et que la tradition ait quelque peu amalgamée deux faits historiques.

(6) La plus grosse tour citée correspond à notre « tour de la poudrière ». Celles de 36 mètres de circonférence sont la tour d'Harcourt et la tour du Nord-Est Le bastion est l'actuelle bastille de Richemont.

(7) Observation qu'il est encore possible de faire sur la tour d'artillerie de la bastille de Richemont

(8) On retrouve ici l'éternel mythe des souterrains. Ceux-ci existent bien sûr mais sur une distance bien plus réduite que ce qu'il leur est généralement attribué, et il s'agit surtout de souterrains refuges permettant aux autochtones de se cacher durant des périodes d'insécurité. Précisons que l'existence du souterrain et l'importance de son développement sont tributaires du sous-sol. Ce que l'on trouve en pays de roche calcaire, ne se retrouve pas en pays de roche granitique.

A Parthenay il existe plusieurs caves (souvent présentés comme des départs de souterrain) creusées partiellement dans le rocher, sauf une qui est entièrement aménagée dans la « tine », cette roche granitique décomposée : l'arène granitique. Le sous-sol de la ville se compose de bancs de granit très durs, généralement particulièrement faillé en surface et de banc de « tine » qui retiennent l'eau et qui, de ce fait, constituent les réservoirs d'eau des différents puits.

A partir des observations faites dans ces caves dont certaines sont couvertes de magnifiques voûtes en berceau, il apparaît qu'il n'était pas possible d'extraire le granit par galerie mais uniquement à flanc de coteau. En ce qui concerne la « tine » Il était alors possible de creuser des cheminements on sous-sol, mais sur une distance très faible puisqu'ils étaient tributaires des bancs de granit Ces principes relevés pour le creusement des galeries s'apparente à celui du creusement des puits. Pour ces derniers, les problèmes rencontrés son identiques. Tant que le creusement s'effectue dans la tine, les puisatiers ne rencontraient pas de problèmes conséquents, mais dès qu'apparaissait la roche originelle, les travaux s'arrêtaient Le meilleur exemple se rapporte au puits de la place Picard. Les élus au XI Xe siècle furent très sollicités par les riverains de cette place pour palier au manque d'eau de ce puits. Ils décidèrent donc de la faire recreuser.

A pied d'œuvre, les ouvriers ne purent qu'élargir un peu plus le fond du puits car ils n'osèrent pas utiliser l'explosif de peur de provoquer une faille dans la roche et d'aboutir à l'inverse de l'effet escompté. Les clichés pris de ce puits en 1989 lors des travaux d'aménagement de cette place montrent très clairement l'agrandissement pratiqué au XI^e s. Pour terminer, il est aussi nécessaire de préciser que creuser une galerie sous une rivière est particulièrement difficile et ne fut guère réalisée qu'au XI^e s. Il faut en effet que la galerie soit creusée très en dessous du lit de la rivière et qu'il existe au moins une couche d'argile entre les deux ; sinon, la galerie se trouverait rapidement noyée.

(9) Il est possible que les seigneurs de Parthenay aient été à titre honorifique chanoines de St Martin de Tours. Il semblerait que le préfet Dupin soit le seul auteur à le mentionner.

(10) L'auteur confond ici (et un peu plus loin dans son étude) les églises St Pierre à Parthenay-le-Vieux et celle de Notre-Dame de la Coudre, qui toutes deux (bien que construites à des époques différentes) possèdent des groupes sculptés de thèmes communs sur les arcades aveugles encadrant leur porte d'entrée. Ceux placés au Nord montrent un cavalier dont le cheval semble écraser un petit personnage, et sont considérés aujourd'hui comme étant la représentation de l'empereur Constantin écrasant le paganisme. Ceux placés au Sud montrent un épisode puisé dans l'ancien testament Samson terrassant le lion. Les groupes qui ornaient l'église Notre-Dame de la Coudre ont particulièrement souffert et on ne peut que regretter leur quasi disparition. Le préfet Dupin eut la chance d'observer ces groupes qui étaient alors dans un meilleur état de conservation. Il n'est qu'à regarder la lithographie publiée par Charles ARNAULD (Niort, 1843) dans son ouvrage « Monuments du Poitou » pour voir que le cheval du cavalier de Notre-Dame de la Coudre était encore très conséquent. Quant aux sépultures des seigneurs de Parthenay, on sait qu'elles se firent dans diverses églises : St Pierre, Ste Croix, les Cordeliers, Luçon, l'abbaye de la grainetière... Il est d'ailleurs curieux qu'aucun document ne mentionne d'inhumation des seigneurs dans l'église N. D. de la Coudre.

(11) Le terme de gothique employé par le préfet Dupin semble trouver ici sa signification première, donnée par des italiens aux XV^e et XVI^e dans le sens de l'art barbare comparé à l'art de la renaissance. Aujourd'hui, ce terme n'est plus péjoratif et désigne une période du moyen-âge qui vit l'Europe se couvrir de magnifiques cathédrales. L'église Notre-Dame de la Coudre date quant à elle de la période romane.

(12) L'identification de ce groupe sculpté commun à plusieurs églises essentiellement situées au centre-ouest de la France, fut un grand sujet de discussion au XI^e s. A la fin de ce siècle, la découverte d'un document du milieu du XII^e mit fin à la polémique puisqu'un baron nommé Guillaume DAVI D, bienfaiteur de l'abbaye-aux-Dames de Saintes, demandait à être inhumé devant la porte droite de l'église. « sous le Constantin de Rome ». Ce groupe sculpté n'existe plus (E. Mâle, « l'art religieux du XII^e en France ». 1924 p. 248) Il est de ce fait remarquable que le préfet Dupin considéra au début du XI^e siècle que la version du vulgaire était erronée. Dans le cas des groupes de Parthenay, il semble pourtant ne pas avoir totalement tort car (nous y reviendrons dans un autre article) les deux interprétations sont recevables.

(13) Tant les vestiges architecturaux que le mobilier archéologique découvert à ce jour sur le site de l'église St Jean, ne permettent pas une datation aussi haute ; Mais compte tenu que toute tradition a une part de vérité, Il n'est pas exclu qu'un jour des structures antérieures aux XI^e-XII^e siècles puissent être mises au jour.

(14) Le prieuré de St Paul appartenait dès le XI^e siècle à l'abbaye de Cormery près de Tour. Le 11 juin 1786, les habitants du faubourg St Paul acceptaient que les biens de ce prieuré fussent rattachés aux « ordres des dames prieure perpétuelle et religieuses Bénédictines du Couvert et Communauté du bourg de la Mothe St Heray » (Archives départementales des Deux-Sèvres 3E3047). Il n'appartient donc jamais aux templiers. Il est parfois annoncé que la chapelle du Rosaire (chapelle funéraire du cimetière paroissial de St Paul) qui dépendait du prieuré de St Paul appartenait également aux templiers. A ce jour aucun document ne fait foi de cette tradition. Il est à espérer qu'un jour l'on découvre les sources de cette coutume. Il est possible que les nombreuses croix gravées sur les murs extérieurs de ce monument aient influencé nos anciens. Il s'agit en fait d'anciennes pierres tombales réutilisées lors de la construction de la chapelle.

(15) Guillaume I^{er}.

(16) Au XI^e siècle, le lieu de cette conversion fit l'objet de discussions assez vives entre les personnes situant le lieu de cette rencontre à Notre- Dame de la Coudre

et ceux le plaçant à St Pierre de Parthenay-le-Vieux. Ces deux sanctuaires font encore ici l'objet d'une troublante liaison, surtout lorsque l'on rappelle leur ressemblance à travers les thèmes principaux des tympanes de leur façade, les curieux quiproquo du préfet Dupin confondant les deux sites, et enfin, fait qui n'a jamais été écrit, leur possible origine comme chapelle castrale.

(17) La rue de la Vau St Jacques, principale artère concernée par les observations du préfet Dupin (mais des maisons du type décrit existaient dans toute la ville) n'a plus la physionomie qu'elle avait en ce temps là. Elles sont fort rares les maisons qui conservent l'intégralité de leurs façades à encorbellement, car au XIXe siècle, les élus locaux s'étaient fait un devoir de supprimer tout dépassement nuisant à la « sûreté et à la salubrité ». C'est ainsi que bon nombre de nos « pans de bois » ne furent posés sous leur forme actuelle qu'au XIXe siècle, et encore faut-il préciser que ce qu'il nous est loisible d'observer tient au fait que les propriétaires d'alors n'étaient pas suffisamment fortunés pour remplacer leur pans de bois par une façade en pierre de taille et moellons. Tout alors était récupéré et réajusté aux nouvelles dimensions.

(18) Aucun élément ne permettrait à priori d'affirmer que la porte St Jacques fut bâtie sur pilotis, et il est vraisemblable que l'auteur se réfère à la seule tradition orale. Des fouilles archéologiques pratiquées sur le futur site de la maison de culture de pays et notamment l'étude de deux puits semble prouver que cette tradition pourrait être fondée. En effet, la roche n'a pas été mise au jour sur ce site et les sédiments qui composent ce sous-sol sont particulièrement instables et nécessitent la pose de pièces de bois sous la première assise de l'un des puits. (l'un des bois datait du XIe siècle et semble appartenir aux structures d'aménagement du Thouet mises au jour lors de la fouille de ce site. Sa présence juste sous l'assise du puits semble n'être due qu'au hasard). La porte St Jacques, compte tenu de son poids n'aurait peut-être pas traversé les siècles si nos anciens ne l'avaient pas pourvue de ce dispositif particulier de pilotis couramment employé pour la tenue des assises des piles de pont.

D'autre part, l'analyse des parements du passage voûté de cette porte fait apparaître qu'elle comporta au moins deux phases de construction et que lors de la première phase, la maçonnerie accusa un net enfoncement vers la rivière, démontrant l'instabilité du sous-sol. Il est alors probable que les deux tours qui l'encadrent furent édifiées sur pilotis, à l'instar de ce qui se passa à la tour St Nicolas à la Rochelle (J. MESQUIS, Bulletin Monumental 1990 Tome 148-II p. 167-168).

(19) Aucun texte ne permet de prouver que les Parthenay-l'Archevêque durent leur terre aux Lusignan. Par contre l'un d'eux, Hugues II l'Archevêque, en épousant Valence de Lusignan, fille de Geoffroy II de Lusignan, apporta en dot à son mari les terres de Mervent et Vouvant. De là peut provenir l'origine des dires du préfet Dupin.